

Anti-Glisse Grès Céram est un traitement antidérapant de surface légèrement acide en milieu alcoolique avec des humectants favorisant une réaction homogène du produit permettant ainsi de traiter des carrelages intérieurs et extérieurs

Application

Le traitement antidérapant pour grès céram est utilisé sur les surfaces d'origine minérale (surfaces commerciales, Bâtiments publics (ERP), cuisines, piscines, douches, terrasses, escaliers, vestiaires...

Spécificité

Augmente le coefficient de frottement au sol par la création de micro cavités invisibles à l'œil nu donnant ainsi un effet de « Grip » et permettant d'atteindre un niveau de glissance pieds nus ou pieds chaussés conforme à la norme en vigueur.

Caractéristiques

- Produit sans odeur, faiblement acide, PH (4 / 5), incolore
- Le produit peut être conservé bidon fermé dans un endroit sec à l'abri de la lumière durant un an
- Bidon de 1 à 5 Litres. Rendement 10 à 15 M² par litre environ

Anti-Glisse Gres Ceram

Mode d'emploi

- Nettoyer et dégraisser le sol puis assécher la surface afin de travailler sur un **sol propre et sec**.
- S'utilise pur sans dilution - **1 litre pour 10 à 15 M² environ**
- **Étalez** uniformément Anti-Glisse soit à l'aide d'un balai serpillère type Vileda soit avec l'aide d'un rouleau mousse.
- La durée de **réaction** peut varier de **3 à 20 minutes**.
- Une fois le résultat obtenu, la neutralisation du traitement se fait par un **rinçage** abondant à l'**eau claire**.
- Une fois sec votre sol peut être remis en service

Précautions

- Le sol ne devra pas avoir reçu de traitement préalable de surface (anti-tâches, hydrofuge, cire, vernis, etc..)
- Attention, au cours du traitement, le sol ne doit jamais devenir sec, une humidité constante doit être maintenue par l'application d'un second passage du produit.
- La température de réalisation du traitement doit être comprise entre 8° et 30°
- Appliquer dans un local aéré et porter des équipements de protection (gants, lunettes, etc..) En cas de contact avec les yeux ou la peau, rincer abondamment à l'eau claire.
- Sur certain support, le traitement pouvant **altérer la brillance ou l'aspect du carrelage, un essai sur une petite surface** sera nécessaire afin de déterminer la durée d'application optimale
- Un certain temps après l'application, si le matériau est en contact avec de l'eau calcaire, cela peut produire un colmatage par microfissures. Dans ce cas, il suffira de rincer abondamment à l'eau acidulée (1/3 vinaigre 2/3 eau) pour lui redonner son pouvoir antidérapant.

 **ANTI-GLISSE.COM**
SÉCURISER VOS SOLS GLISSANTS

 07-75-76-35-88

 contact@anti-glisse.com

3 rue de Vallet

 44430 La Boissière du Doré

rcs 379120405



Composition du produit : se référer à la fiche de sécurité (disponible sur demande)